



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
14 mai 2019
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-quatrième session
Point 73 b) de la liste préliminaire*
**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire
et des secours en cas de catastrophe fournis
par les organismes des Nations Unies, y compris
l'assistance économique spéciale**

Conseil économique et social
Session de fond de 2019
26 juillet 2018-24 juillet 2019
Point 14 de l'ordre du jour
**Application de la Déclaration sur l'octroi
de l'indépendance aux pays et aux peuples
coloniaux par les institutions spécialisées
et les organismes internationaux associés
à l'Organisation des Nations Unies**

Assistance au peuple palestinien

Rapport du Secrétaire général

Résumé

On trouvera dans le présent rapport, soumis en application de la résolution [73/256](#) de l'Assemblée générale, une évaluation de l'assistance reçue par le peuple palestinien, une estimation des besoins restant à satisfaire, des propositions permettant d'y répondre ainsi qu'un bilan de l'action menée par l'Organisation des Nations Unies, en coopération avec le Gouvernement palestinien, les donateurs et la société civile, pour venir en aide à la population et aux institutions palestiniennes.

La période considérée (1^{er} avril 2018-31 mars 2019) a été marquée par la poursuite des tensions et de la violence et la persistance de tendances négatives qui empêchent la reprise de négociations véritables et compromettent les perspectives de paix. Les recettes fiscales obtenues par l'Autorité palestinienne ont baissé et le montant total de l'aide au développement a fortement diminué, aussi d'importants besoins n'ont pu être satisfaits.

Durant la période à l'examen, les organismes des Nations Unies ont continué de coordonner et de fournir au territoire palestinien occupé une assistance humanitaire et une aide au développement, dont une partie était destinée à des personnes et à des collectivités ne relevant pas de l'Autorité palestinienne, à savoir Jérusalem-Est, la zone C en Cisjordanie et Gaza.

* A/74/50.



Le Plan d'aide humanitaire pour le territoire palestinien occupé prévoit pour 2019 un montant de 350 millions de dollars destiné à la fourniture de denrées alimentaires de base, d'une protection, de soins de santé, d'abris, d'eau et d'assainissement à 1,4 million de Palestiniens, considérés comme ceux qui ont le plus besoin d'une intervention humanitaire dans l'ensemble du territoire occupé.

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 73/256 de l'Assemblée générale, dans laquelle celle-ci a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-quatorzième session, par l'entremise du Conseil économique et social, un rapport sur l'application de ladite résolution, qui comporterait une évaluation de l'assistance effectivement reçue par le peuple palestinien, une estimation des besoins restant à satisfaire et des propositions précises permettant d'y répondre efficacement. La période considérée va d'avril 2018 à mars 2019.

2. Des informations sur la situation politique et socioéconomique figurent dans plusieurs rapports périodiques établis par des entités des Nations Unies à l'intention de divers organes de l'ONU, en particulier les exposés mensuels au Conseil de sécurité faits par le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, le rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale sur les répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe du Golan syrien occupé, le rapport annuel du Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et les rapports semestriels du Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, établis à l'intention du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens.

3. Les besoins du peuple palestinien sur les plans humanitaire, économique et en matière de développement font l'objet de plusieurs rapports complémentaires qui portent sur les orientations stratégiques et la mobilisation des ressources. Selon le Plan d'aide humanitaire, un montant de 350 millions de dollars est sollicité pour 2019. Il est destiné à la fourniture de denrées alimentaires de base, d'une protection, de soins de santé, d'abris, d'eau et d'assainissement à 1,4 million de Palestiniens, considérés comme ceux qui ont le plus besoin d'une intervention humanitaire dans l'ensemble du territoire occupé. Ce montant est inférieur à celui du Plan de 2018, qui prévoyait d'aider 1,9 million de Palestiniens pour un coût total de 539,7 millions de dollars. Cette diminution du financement demandé et du nombre de personnes ciblées n'est toutefois pas liée à une réduction du niveau des besoins humanitaires dans le territoire palestinien occupé.

4. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2018-2022) présente les mesures stratégiques proposées par l'ONU en fonction des priorités arrêtées dans le Plan de développement de la Palestine pour 2017-2022. Ce Plan place le peuple palestinien au cœur des programmes de développement, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030, et nécessite des ressources financières d'environ 1,26 milliard de dollars à dépenser sur cinq ans, c'est-à-dire de 2018 à 2022.

5. Tout au long de l'année, le Bureau du Coordonnateur spécial a poursuivi son action de prévention des conflits et continué d'appuyer la reprise des négociations de paix et de promouvoir la coordination entre le Gouvernement palestinien, l'ONU, la communauté internationale et le Gouvernement israélien.

II. Aperçu de la situation actuelle

A. Contexte politique

6. La période considérée a été marquée par la poursuite des tensions et de la violence sur le terrain et la persistance des tendances négatives empêchant la reprise de véritables négociations en vue de mettre fin à l'occupation israélienne et de régler le conflit, afin d'aboutir à la solution des deux États fondée sur les frontières de 1967, conformément aux résolutions des organes de l'Organisation des Nations Unies portant sur la question, au droit international et aux accords antérieurs. À Gaza, la situation humanitaire, économique et politique catastrophique continue d'être aggravée par les strictes restrictions imposées par Israël à la circulation et à l'accès, et par les divisions persistantes entre les factions palestiniennes, qui se répercutent sur les aspects socioéconomiques, humanitaires et sociaux de la vie quotidienne dans le territoire palestinien occupé, tout particulièrement à Gaza. Depuis mars 2018, les manifestations hebdomadaires organisées le long de la clôture entre Gaza et Israël dans le cadre de la « Grande Marche du retour » ont été le lieu d'une escalade de la violence, et de nombreux Palestiniens ont été tués ou blessés par les forces de sécurité israéliennes. Les localités israéliennes à proximité de la bande de Gaza ont subi des tirs de roquettes, de mortiers et d'engins incendiaires lancés depuis Gaza par le Hamas et d'autres groupes militants palestiniens. En Cisjordanie occupée, y compris à Jérusalem-Est, la situation est restée précaire, marquée par des affrontements, des arrestations, des attaques terroristes et des opérations militaires israéliennes, sur fond d'activités d'implantation illégales, de violences entre colons israéliens et civils palestiniens, de démolitions et de saisies de structures palestiniennes et d'intensification des pressions politiques et financières sur l'Autorité palestinienne.

7. L'action menée par l'ONU et l'Égypte pour désamorcer la situation à Gaza s'est poursuivie tout au long de la période considérée, afin d'éviter une guerre entre le Hamas et Israël en mettant l'accent sur l'apaisement des tensions, la promotion de l'aide humanitaire et économique, l'assouplissement des bouclages et le soutien à l'action visant à promouvoir l'unité palestinienne et notamment le retour de Gaza sous le plein contrôle d'un seul Gouvernement palestinien légitime. L'Égypte a continué de jouer un rôle central à cet égard et le Qatar et d'autres donateurs ont fourni un appui financier essentiel pour répondre aux besoins les plus urgents de la population. Aucun progrès n'a été accompli concernant la réconciliation entre les factions palestiniennes.

8. En Cisjordanie occupée, la planification, l'adjudication et la construction illégales de nouveaux logements dans les colonies de peuplement se sont poursuivies, la plupart des indicateurs faisant apparaître une augmentation par rapport à la période précédente. Dans la zone C, les autorités israéliennes ont présenté des plans pour la construction de quelque 5 500 unités et annoncé des appels d'offres pour 3 300 unités supplémentaires, contre respectivement 4 500 et 1 200 pendant la période précédente. Dans les colonies de Jérusalem-Est, 2 100 unités ont été mises en chantier, contre 2 300 durant la période précédente. Les efforts visant à légaliser rétroactivement les structures jugées illégales au regard de la loi israélienne sur les implantations se sont poursuivis.

9. Le Président de l'État de Palestine, Mahmoud Abbas, a convoqué des élections législatives à la suite d'une décision de la Cour constitutionnelle palestinienne en décembre, et a dissous le Conseil législatif palestinien. À la date d'établissement du présent rapport, aucune mesure n'avait été prise à cette fin. Le 10 mars, M. Abbas a

nommé Mohammad Chtayyeh au poste de Premier Ministre et l'a chargé de constituer un nouveau gouvernement. En février 2019, Israël a commencé à appliquer la loi, adoptée en juillet 2018 par la Knesset, imposant au Gouvernement de geler, dans les recettes fiscales et douanières qu'il prélève au nom de l'Autorité palestinienne et doit lui reverser, un montant égal à celui qu'Israël estime être celui des sommes que l'Autorité verse « directement ou indirectement » à des Palestiniens ou à des membres de leurs familles, reconnus par des tribunaux israéliens coupables de participation à des « activités terroristes » ou à d'autres infractions relatives à la sécurité, au regard de la loi israélienne. En réponse, l'Autorité palestinienne a indiqué au Gouvernement israélien qu'elle rejetait cette décision unilatérale, faisant valoir qu'au titre du Protocole de Paris relatif aux relations économiques, aucune somme ne pouvait être retranchée sans le consentement des deux parties, qu'elle continuerait à verser des allocations sociales aux familles des prisonniers et qu'elle n'accepterait d'Israël aucun reversement des recettes fiscales et douanières tant que l'intégralité du montant dû ne lui était pas reversé. La situation palestinienne est d'autant plus difficile que cette crise intervient dans le contexte d'une longue période de recul des financements des donateurs.

B. Contexte humanitaire et socioéconomique

Évolution de la situation économique et budgétaire

10. Pendant la période considérée, la situation économique dans le territoire palestinien occupé a été marquée par une stagnation de la croissance et une hausse du chômage. En 2018, le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 0,9 % à la suite d'une croissance de 3,1 % en Cisjordanie et d'une contraction de 6,9 % à Gaza. Gaza a connu huit trimestres consécutifs de contraction du PIB entre le premier trimestre de 2017 et le quatrième trimestre de 2018.

11. À la fin de 2018, le taux de chômage en Cisjordanie était de 16,1 % alors qu'à Gaza, il atteignait 50,5 %, soit une moyenne de 29,1 % dans le territoire palestinien occupé.

12. La situation financière de l'Autorité palestinienne s'est détériorée. L'aide internationale au développement ayant fortement diminué, d'importants besoins n'ont pu être satisfaits. En février 2019, l'Autorité palestinienne a subi un revers supplémentaire lorsque le Gouvernement israélien a suspendu le transfert d'une partie des recettes fiscales et douanières mensuelles (voir par. 9). Elle a dû suspendre l'exécution de son budget annuel pour 2019 et a adopté un budget d'urgence. Les mesures d'austérité qui figurent dans le budget de crise pourraient ralentir encore plus l'économie palestinienne.

Évolution de la situation humanitaire

13. La période considérée a connu, par rapport à la période précédente, une forte augmentation de la violence qui a fait bon nombre de victimes. Le nombre de Palestiniens tués par les forces de sécurité israéliennes pendant la période considérée (299 victimes) a été le plus élevé depuis 2014, et le nombre de blessés (32 696) a été le plus important depuis 2005. La plupart ont été tués (199) ou blessés (30 200) à Gaza, dans le cadre des manifestations de la « Grande Marche du retour », un quart des blessures résultent de tirs à balles réelles. Il y a eu également du côté israélien 14 morts et 137 blessés.

14. Durant la période considérée, 60 enfants palestiniens (57 garçons et 3 filles) et 4 femmes ont été tués dans le territoire palestinien occupé, et 6 713 enfants et 1 812 femmes ont été blessés. La plupart des enfants qui ont été tués (53) ou blessés l'ont été à Gaza dans le cadre de la « Grande Marche du retour ». En 2018, les forces de sécurité israéliennes ont continué d'arrêter des enfants palestiniens et de les placer en détention, les accusant d'avoir porté atteinte à la sécurité, notamment en lançant des pierres et des cocktails Molotov lors des affrontements. Selon l'Administration pénitentiaire israélienne, à la fin de décembre 2018, sur les 203 enfants détenus, 93 étaient en détention provisoire ou en cours de procès et deux enfants étaient en détention administrative.

15. L'année 2018 a été marquée par une augmentation importante de la violence liée aux colons en Cisjordanie. Pendant la période considérée, 4 Palestiniens ont été tués par des colons israéliens et 120 blessés, dont au moins 22 enfants. Les Palestiniens ont également perpétré des attaques au cours desquelles 6 colons ont été tués et 32 blessés.

16. En janvier 2019, le Gouvernement israélien a décidé de ne pas renouveler au-delà du 31 janvier le mandat de la Présence internationale temporaire à Hébron, qui observait la situation et assurait une fonction de protection, aux quelque 7 000 Palestiniens vivant dans la zone H2 de la ville. Le 1^{er} février, les Ministres des affaires étrangères des cinq pays participant à la Présence (Italie, Norvège, Suède, Suisse et Turquie) ont publié une déclaration commune dans laquelle ils déploraient la décision unilatérale prise par Israël et soulignaient que ce dernier s'écarterait ainsi de l'Accord intérimaire israélo-palestinien sur la Rive occidentale et la bande de Gaza (Accords d'Oslo II) et portait atteinte à un des rares mécanismes établis pour régler les conflits entre Israéliens et Palestiniens.

17. En Cisjordanie, la démolition des habitations, des moyens de subsistance et des infrastructures de services s'est poursuivie. Pendant la période considérée, les autorités israéliennes ont démoli ou saisi 502 structures appartenant à des Palestiniens dans l'ensemble de la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, entraînant le déplacement de 593 Palestiniens dont la moitié étaient des enfants ; en comparaison, durant la période précédente, 314 structures avaient été démolies et 448 personnes déplacées. Parmi les structures démolies, 65 avaient été fournies par des donateurs au titre de l'aide humanitaire.

18. Pendant la période considérée, quatre familles palestiniennes ont été expulsées de force après que des colons ont pris possession de leurs habitations à Jérusalem-Est ; 21 personnes ont été touchées, dont 10 enfants. On estime qu'en janvier 2019, environ 200 ménages palestiniens de Jérusalem-Est faisaient l'objet de procédures judiciaires en vue de leur expulsion, ce qui exposait plus de 870 personnes à un risque de déplacement. Dans la zone C, des ordres de destruction ont été émis contre plus de 13 000 structures appartenant à des Palestiniens. Des communautés entières courent toujours le risque d'être transférées de force, l'affaire Khan el-Ahmar-Abou el-Hélou, toujours en instance, étant la plus saillante de l'année 2018.

Déplacements, accès et marge de manœuvre des acteurs humanitaires

19. Durant la période considérée, le système complexe de contraintes administratives et physiques imposé aux Palestiniens par Israël au nom de la sécurité est resté en place, notamment dans les zones de pêche et sur les terres agricoles situées à proximité de la barrière à l'intérieur de la bande de Gaza et en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. Les Palestiniens sont toujours soumis à des restrictions à la

liberté de circulation à Jérusalem-Est. En effet, les personnes titulaires d'une carte d'identité cisjordanienne, à l'exception des hommes de plus de 55 ans et des femmes de plus de 50 ans, doivent obtenir une autorisation pour pouvoir pénétrer dans la ville et pour franchir la zone israélienne réglementée d'Hébron (zone H2), où plus de 100 obstacles, dont 18 postes de contrôle permanents, séparent une partie de la zone du reste de la ville. Près de 30 % de la zone C sont désignés comme « champs de tir » réservés à la formation des militaires israéliens et il est interdit d'y résider ou d'y accéder.

20. Les bouclages de la bande de Gaza imposés par Israël pour des raisons de sécurité se sont poursuivis. Seule une petite minorité des Palestiniens vivant à Gaza peuvent obtenir des autorisations de sortie par le point de passage d'Erez, sous contrôle israélien, notamment les patients, les commerçants ainsi que le personnel des organisations internationales. En moyenne, en 2018, le nombre mensuel de sorties par le point de passage d'Erez était de 9 566, soit 39 % de plus qu'en 2017. Le nombre mensuel moyen de patients transférés de Gaza, dont la majorité passent par Erez, était sensiblement plus élevé que la moyenne mensuelle pour 2017, avec 2 579 transferts par mois en 2018, contre 1 709 par mois en 2017. Toutefois, le taux d'approbation des demandes de permis continue de baisser, de 92,5 % en 2012 à 61 % en 2018.

21. Le taux d'approbation des demandes faites par le personnel des Nations Unies recruté sur le plan national pour sortir de Gaza était de 62 % en 2018, contre 52 % en 2017. Toutefois, le nombre total de demandes présentées en 2018 a diminué de 20 %, principalement en raison du nombre plus élevé de fonctionnaires dont la demande a été refusée pour des raisons de sécurité et qui se sont vu interdire de présenter une nouvelle demande pendant 12 mois, soit actuellement 137 contre 41 à la fin de 2017.

22. Kerem Shalom est resté le point de passage presque exclusif des marchandises à destination et en provenance de Gaza, certaines importations étant également autorisées par la frontière avec l'Égypte. En moyenne, quelque 8 847 camions de marchandises sont entrés chaque mois à Gaza en 2018, soit 11 % de moins que les deux années précédentes, tandis qu'en moyenne 204 camions par mois ont quitté Gaza, essentiellement à destination des marchés de Cisjordanie, soit presque autant qu'en 2016-2017.

23. Du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, le point de passage de Rafah a été ouvert pendant 250 jours au total, ce qui représente une augmentation sensible par rapport à la période précédente, où le passage avait été ouvert pendant 34 jours. Il s'agit du plus grand nombre de jours d'ouverture depuis 2013, année où le passage avait été ouvert pendant 263 jours. En tout, 74 189 personnes ont franchi la frontière vers l'Égypte et 46 251 sont entrées à Gaza pendant la période considérée, soit une augmentation de 389 % par rapport à la période précédente, mais un nombre inférieur à 2012 et 2013.

24. En janvier 2019, pour la première fois depuis 2005, Israël a annoncé une extension partielle de la limite de pêche jusqu'à 12 milles marins dans la zone centrale au large de Gaza, la limite restant fixée à 6 milles marins au nord et au sud de la zone. Une nouvelle extension jusqu'à 15 milles marins a été acceptée en mars, avec effet au 1^{er} avril 2019. La zone de pêche atteint ainsi sa plus grande superficie depuis 2000, bien que la limite de pêche reste inférieure aux 20 milles marins prévus dans les Accords d'Oslo.

La barrière

25. Le Registre de l'Organisation des Nations Unies concernant les dommages causés par la construction du mur dans le Territoire palestinien occupé, créé en application de la résolution [ES-10/17](#) de l'Assemblée générale, a poursuivi ses activités de sensibilisation et d'enregistrement des plaintes, qui serviront « à consigner sous forme documentaire les dommages causés à toutes les personnes physiques et morales concernées par la construction du mur par Israël, dans le Territoire palestinien occupé, y compris à l'intérieur et sur le pourtour de Jérusalem-Est ». Plus de 68 700 plaintes et plus de 1,5 million de justificatifs ont été recueillis. Le recueil des plaintes est mené à bien dans les neuf provinces et dans 265 des 269 communautés palestiniennes touchées par la construction du mur.

III. Intervention des organismes des Nations Unies

A. Développement humain et social

26. Durant la période à l'examen, les organismes des Nations Unies ont continué de coordonner et de fournir au territoire palestinien occupé une assistance humanitaire et une aide au développement, dont une partie était destinée à des personnes et à des collectivités ne relevant pas de l'Autorité palestinienne, à savoir Jérusalem-Est, la zone C en Cisjordanie et Gaza. Les organismes des Nations Unies se sont efforcés collectivement de venir surtout en aide aux couches les plus vulnérables de la population.

Éducation

27. Durant l'année scolaire 2018/19, l'UNRWA a offert un enseignement primaire gratuit (du CP à la troisième) à 278 938 écoliers (143 973 garçons et 134 965 filles) de 274 écoles primaires et écoles préparatoires à Gaza et à 46 310 écoliers (27 658 filles et 18 652 garçons) de 96 écoles primaires et écoles préparatoires en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est.

28. À Gaza, afin de s'adapter à l'accroissement du nombre d'élèves (7 091 élèves de plus pendant l'année scolaire 2018/19) et de réduire le nombre d'établissements recourant à un système à double ou triple vacation, l'UNRWA a entrepris la construction ou la reconstruction de quatre écoles, agrandi trois écoles supplémentaires et commencé la conception de trois autres.

29. Les écoles de l'UNRWA en Cisjordanie ont formé les encadreurs des élèves à l'éducation inclusive et à l'intégration des handicapés. En outre, 240 enseignants et 538 membres de familles d'élèves ont été formés aux méthodes de discipline positive. Une école située à Jérusalem-Est a été remise en état.

30. À Gaza, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a appuyé l'accès à l'éducation en reconstruisant quatre écoles totalement endommagées et 27 écoles partiellement endommagées et en remettant en état cinq centres de formation professionnelle ainsi que 21 bâtiments universitaires.

31. Le PNUD a amélioré l'accès à des espaces éducatifs sûrs et inclusifs dans 8 établissements scolaires situés dans la zone C et à Jérusalem-Est et a accordé des subventions à 84 écoles de Jérusalem-Est.

32. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a soutenu l'introduction de cours d'autonomie fonctionnelle dans les écoles. Après leur formation, plus de

9 700 adolescents ont mis en œuvre 427 initiatives lancées par des jeunes, notamment des entreprises sociales, qui ont donné lieu à la création de 10 start-up et la mobilisation de 86 organisations du secteur privé.

33. L'UNICEF a apporté son concours à des initiatives visant à modifier les comportements dans les écoles, l'accent étant mis sur l'élimination de la violence grâce à l'amélioration des pratiques disciplinaires, à la réduction du harcèlement entre élèves et à la promotion du règlement des conflits et de la non-violence.

34. Le programme de cours de renforcement de l'UNICEF a permis à des élèves de surmonter leurs difficultés d'apprentissage et de rattraper leur retard scolaire. En 2018, 4 500 enfants vulnérables, dont 41 % de filles, ont bénéficié de ces cours de rattrapage.

35. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a formé les enseignants à l'éducation inclusive et à la pédagogie centrée sur l'enfant afin de favoriser la participation de tous les élèves à l'enseignement et à l'apprentissage.

36. L'UNESCO a mis au point un outil de prévision des compétences qui aide les jeunes à prendre des décisions relatives à leur éducation et à leur carrière en vue d'accroître leurs chances de trouver un emploi.

Santé

37. L'UNRWA a continué d'être un important prestataire de services de santé en Cisjordanie et à Gaza. Plus de 4 millions de consultations pour des soins de santé primaire ont été organisées pendant la période considérée. À Gaza, il a dispensé des soins de santé primaires par l'intermédiaire de 22 établissements de santé et a employé 933 personnes. En Cisjordanie, il gère 43 établissements de santé, dont 24 centres de soins de santé primaires, 19 unités de santé, un hôpital et un centre d'aiguillage pour les maladies non transmissibles. Ces établissements avaient un effectif total de 773 employés. Durant la période à l'examen, trois centres de santé ont été remis en état en Cisjordanie. À la fin de l'année 2018, l'UNRWA avait enregistré une moyenne de 82 consultations par jour par médecin à Gaza et 76 en Cisjordanie. En outre, 25 440 réfugiés de Palestine en Cisjordanie et 9 954 autres à Gaza ont bénéficié d'une assistance sanitaire.

38. À Gaza, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a travaillé en collaboration avec une université locale afin que celle-ci offre une formation sanctionnée par le diplôme de médecin généraliste en soins de santé primaires. L'Organisation a également concouru à la mise en place de l'Institut national palestinien de santé publique.

39. L'OMS a collaboré avec ses partenaires nationaux pour renforcer leurs capacités de prévenir, de gérer et de contrôler les maladies non transmissibles. Grâce à ses établissements de soins de santé primaires, l'OMS a mis en œuvre son Programme d'action Comblant les lacunes en santé mentale, formant ainsi près de 1 600 professionnels. Ce programme a permis l'élaboration de plans d'intervention d'urgence en matière de santé mentale à Gaza, y compris la création de six équipes d'urgence, l'achat de médicaments psychotropes essentiels, la rénovation des infrastructures de l'hôpital psychiatrique de Bethléem et la création d'unités de liaison en santé mentale dans sept centres hospitaliers situés dans le territoire palestinien occupé, notamment à Jérusalem-Est.

40. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a appuyé un projet sur le cancer du sein dans le territoire palestinien occupé, ce qui a réduit le délai moyen entre le diagnostic et le début du traitement en le faisant passer de six mois à sept jours. Le FNUAP a assuré un total de 4 845 mammographies, aidé le Ministère de la santé à actualiser les protocoles de traitement du cancer du sein et sensibilisé plus de 58 000 femmes en leur faisant mieux connaître l'auto-examen des seins.

41. Le FNUAP a appuyé les services de santé sexuelle et procréative en formant 292 médecins et sages-femmes aux protocoles nationaux de soins obstétricaux, en fournissant aux établissements de santé du matériel de santé sexuelle et procréative indispensable et en élaborant deux nouveaux programmes de formation en ligne à l'intention des sages-femmes.

42. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a aidé à la création à Bethléem du premier Centre national palestinien de réadaptation, qui a appuyé l'intégration du traitement de la toxicomanie dans le système de soins de santé primaires.

43. Le PNUD a permis à 20 000 patients d'avoir un meilleur accès aux services de santé. Grâce à son appui, les hôpitaux de Yatta et d'Hébron et l'hôpital Khalil Souleiman disposent d'équipements et de locaux hospitaliers qui leur permettent de fournir une assistance médicale à un plus grand nombre de patients. À Gaza, le PNUD a diversifié les sources d'énergie de trois hôpitaux en leur donnant accès aux énergies renouvelables.

44. À Jérusalem, le PNUD a appuyé la rénovation du service d'oncologie de l'hôpital Augusta Victoria. Le Réseau hospitalier de Jérusalem-Est a reçu 1,2 million de dollars pour fournir des soins de santé aux patients de Jérusalem-Est qui ne sont pas couverts par le régime national d'assurance maladie.

Eau et assainissement

45. L'UNICEF a contribué à l'amélioration de l'accès à l'eau potable pour les populations vulnérables de Gaza. Durant la période considérée, 145 400 personnes au total ont bénéficié des interventions du Fonds dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, dont 133 200 à Gaza et 12 200 en Cisjordanie.

46. L'UNICEF a appuyé la construction de la première phase de l'usine de dessalement située dans le sud de Gaza, dont 75 000 personnes ont bénéficié. En outre, l'UNICEF a apporté son concours à la construction d'une centrale solaire de 0,5 mégawatt qui fournit de l'électricité supplémentaire à l'usine de dessalement.

47. L'UNICEF a lancé un projet pilote pour une unité locale de dessalement dont profiteront environ 3 000 personnes dans la province de Khan Younès, à Gaza.

48. Dans la zone C, l'UNICEF a appuyé l'approvisionnement en eau des populations vulnérables et collabore avec la Régie palestinienne des eaux et ses partenaires en vue de raccorder les collectivités aux réseaux de distribution d'eau.

49. En Cisjordanie, le PNUD a aidé 3 885 ménages à avoir un meilleur accès aux services d'évacuation des eaux usées et a renforcé les services municipaux d'évacuation des eaux usées dans quatre collectivités du district de Toulkarm. Il a également facilité l'accès des agriculteurs de Rafah à l'eau au moyen de la construction de 20 bassins d'eau.

Emploi

50. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a concouru à la création de plus de 890 emplois temporaires grâce à la remise en état de citernes de collecte d'eau. Ces citernes permettront à plus de 500 familles d'éleveurs de Cisjordanie d'avoir un meilleur accès à l'eau.

51. La FAO a aidé 15 coopératives féminines à développer leurs activités, pour un nombre total de 2 482 bénéficiaires. Six coopératives féminines ont reçu une formation visant à renforcer leurs compétences dans la production de tomates séchées et de raisins secs.

52. Le PNUD a participé à la création de 1 205 emplois dans l'ensemble du territoire palestinien occupé et a aidé 226 petites entreprises à améliorer leur modèle de fonctionnement. Il a appuyé 40 projets d'infrastructures axées sur la pauvreté, qui ont permis de créer 53 840 journées de travail en Cisjordanie, à Gaza et à Jérusalem-Est, dont 121 emplois permanents.

53. Le PNUD a aidé 897 familles à devenir plus productives sur le plan financier. Un an après avoir bénéficié de l'aide, 70 % des ménages ont affirmé que leurs conditions de vie générales s'étaient nettement améliorées. Le PNUD a permis à 300 jeunes d'avoir un meilleur accès à des possibilités d'emploi en leur offrant des stages de formation.

54. L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et l'Organisation internationale du Travail (OIT) ont dirigé la révision de la législation du travail en prenant en compte les questions de genre. Des projets d'amendement relatifs à sept articles de la loi ont été élaborés en vue de favoriser l'émancipation économique des femmes, l'égalité d'accès aux services et de meilleures conditions de travail pour elles.

55. L'OIT et ONU-Femmes ont sensibilisé 2 100 travailleuses du territoire palestinien occupé à l'inclusion des femmes dans les syndicats. En conséquence, plus de 1 000 femmes y ont adhéré.

56. Le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et ONU-Femmes ont aidé neuf femmes architectes à améliorer leurs revenus et leurs compétences grâce à des placements temporaires dans trois municipalités de Gaza.

Protection sociale ciblée

57. L'UNICEF et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont mis en œuvre un programme de bons électroniques pour fournir des couvertures, des vêtements et des trousseaux d'hygiène aux familles les plus vulnérables de Gaza pendant l'hiver. Les familles ont reçu des bons électroniques d'un montant compris entre 47 et 106 dollars. Grâce au programme, 6 000 familles vulnérables ont bénéficié d'une aide dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, 3 400 familles d'une aide en matière de protection de l'enfance et 2 000 enfants d'une aide sur le plan de l'enseignement.

58. L'UNICEF a aidé le Ministère du développement social à renforcer ses capacités de gestion de l'information dans le cadre du système national de protection sociale. En conséquence, le ministère a publié le premier rapport statistique national sur les bénéficiaires de ses divers programmes.

59. L'UNRWA a distribué 395 740 colis alimentaires à 21 516 familles de réfugiés (soit 98 935 personnes) à Gaza. En Cisjordanie, 36 125 autres personnes ont bénéficié d'une aide sous forme de transferts monétaires et bons. En 2018, le pourcentage de réfugiés de Palestine recensés par l'UNRWA comme vivant dans l'extrême misère a atteint 77,8 % à Gaza et 72 % en Cisjordanie.

60. Le PAM a fourni une aide alimentaire d'urgence et, grâce à un système de transferts monétaires et de dons, a fait en sorte que ses partenaires assurent la distribution d'eau et fournissent des moyens d'assainissement et des articles d'hygiène, ainsi que des uniformes scolaires à la population cible. Il a continué d'apporter son concours au programme de protection sociale du Gouvernement palestinien dans le cadre duquel 163 000 personnes, à Gaza et en Cisjordanie, ont bénéficié de transferts et de dons durant la période à l'examen.

Culture

61. L'UNESCO a rénové 10 sites du patrimoine culturel dans des villes historiques et des localités rurales, et elle a formé 14 professionnels à la préservation du patrimoine culturel. Ces initiatives ont permis de créer 20 000 journées de travail qui représentaient des possibilités d'emplois temporaires. L'UNESCO a appuyé l'adoption de la première loi du Gouvernement palestinien sur le patrimoine culturel, qui est entrée en vigueur le 3 juin 2018.

62. Le PNUD a apporté son concours à la restauration de deux sites du patrimoine culturel à Naplouse et à Jéricho.

Sécurité alimentaire et agriculture

63. La FAO et le PAM ont fourni un appui technique au Bureau central palestinien de statistique pour la réalisation de l'enquête socioéconomique de 2018 sur la sécurité alimentaire.

64. En Cisjordanie, la FAO a fourni à 2 115 éleveurs 317 millions de tonnes de semences résistantes à la sécheresse pour les cultures fourragères, ce qui leur a permis de cultiver 25 380 dounoums de pâturages supplémentaires. Cela a conduit à la production de fourrage d'une valeur de plus de 2,6 millions de dollars. En outre, la FAO a appuyé neuf coopératives agricoles en Cisjordanie, en introduisant 24 nouvelles variétés de cultures (9 000 semis d'arbres fruitiers).

65. En Cisjordanie, la FAO a facilité l'accès des agriculteurs et des éleveurs à 137 citernes de collecte d'eau de pluie. Plus de 6 000 familles d'éleveurs ont désormais accès à 115 citernes d'eau communautaires. En outre, 22 citernes ont été fournies pour assurer l'irrigation d'appoint des raisins en culture sèche en Cisjordanie ; 22 % des agriculteurs qui en ont bénéficié étaient des femmes, que la FAO a cherché à aider par son intervention.

66. La FAO a organisé une série de formations visant à promouvoir les bonnes pratiques agricoles. En tout, 1 727 personnes ont bénéficié d'un soutien, y compris sous forme de visites d'échanges techniques, tandis que 1 300 personnes ont été formées aux techniques de gestion et de conservation de l'eau.

67. Le PNUD a apporté son concours à la remise en état de 1 500 dounoums de terres agricoles et a entrepris des travaux de construction sur deux kilomètres de routes pour faciliter l'accès aux terres agricoles.

68. Le PNUD a fourni quatre unités vétérinaires mobiles afin de permettre aux agriculteurs d'avoir un meilleur accès aux soins animaliers et a appuyé trois stations de recherche agricole pour l'introduction de plantes plus résistantes.

Droits de la personne et femmes, enfants et jeunes

69. Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) dans le territoire palestinien occupé a appuyé l'établissement et la présentation de rapports au titre des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et a entrepris toute une série d'activités de renforcement des capacités destinées au Gouvernement palestinien, à la société civile et à l'institution nationale de défense des droits de l'homme.

70. Le PNUD, ONU-Femmes et l'UNICEF ont continué de promouvoir l'état de droit dans le territoire palestinien occupé en fournissant une aide juridictionnelle directe et gratuite à plus de 10 316 personnes. Le PNUD a aidé 10 205 personnes à Gaza et en Cisjordanie à avoir accès à des services d'aide juridictionnelle gratuits.

71. Le PNUD a créé des possibilités d'emploi pour 180 jeunes grâce à des stages et a accordé des bourses à 28 jeunes. Il a permis à 8 237 jeunes d'accéder à des activités récréatives et 300 jeunes ont bénéficié d'activités de renforcement des capacités et d'une formation professionnelle à Gaza. Au total, 24 000 jeunes ont été soutenus dans leur engagement à développer leurs collectivités locales.

72. Le PNUD, ONU-Femmes et l'UNICEF ont appuyé le Gouvernement palestinien dans sa décision d'approuver le projet de loi sur la protection de la famille.

73. ONU-Femmes a lancé une campagne de communication visant à sensibiliser les agents de police à l'importance de l'enrôlement des femmes dans la police.

74. ONU-Femmes a organisé un programme de renforcement des capacités à l'intention des prestataires de services du secteur de la justice et de la sécurité afin d'accroître leurs connaissances concernant des questions relatives à la violence contre les femmes, aux droits des femmes et à l'égalité des sexes.

75. ONU-Femmes a organisé à l'intention des fonctionnaires de quatre ministères et des représentants de cinq organisations de la société civile des formations sur l'islam et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

76. À Gaza, ONU-Femmes a appuyé 579 femmes, dont 125 ayant bénéficié d'une formation à la gestion d'entreprise et de perspectives de travail rémunéré en fonction de leurs compétences. En particulier, 407 femmes ont pu avoir accès à des services liés à la protection, y compris la gestion des cas individuels de violence fondée sur le genre, l'assistance psychosociale et juridique, la sensibilisation et l'orientation, et 47 femmes âgées et femmes handicapées ont bénéficié d'un soutien en physiothérapie et en réadaptation.

77. ONU-Habitat et ONU-Femmes ont appuyé la participation des femmes et des jeunes à la planification et à la mise en œuvre de la reconstruction : 4 754 jeunes et adolescents des zones marginalisées ont recensé leurs besoins et priorités spécifiques en ce qui concerne les espaces publics et les services connexes.

78. ONU-Femmes a organisé des sessions de sensibilisation sur les questions relatives à l'égalité femmes-hommes à l'intention de 3 338 pères et 83 mères, de 996 étudiants et 38 étudiantes, de 3 383 élèves garçons et 67 élèves filles d'écoles élémentaires et préparatoires, de 40 enseignants et conseillers d'orientation et de 377 autres hommes.

79. L'UNESCO a organisé une série de formations et de dialogues ouverts entre des journalistes et des membres des forces de sécurité palestiniennes, l'accent étant mis sur la liberté d'expression et la sécurité des journalistes.

80. Le FNUAP a modernisé 20 établissements de santé afin qu'ils puissent répertorier, traiter et orienter les femmes et les filles qui ont subi de la violence sexiste. Environ 1 200 prestataires de services ont été formés afin qu'ils puissent fournir des services médicaux, psychosociaux et juridiques aux rescapées de violence sexiste ; et 6 000 femmes ont bénéficié de services médicaux, psychosociaux et juridiques dans les dispensaires et les hôpitaux. En outre, 250 responsables locaux, formés dans les domaines de la santé sexuelle et procréative et de la violence sexiste, ont animé 600 séances communautaires auxquelles ont pris part 3 000 femmes et hommes. Le FNUAP a appuyé 250 victimes de la violence fondée sur le genre en leur offrant une formation professionnelle et en leur octroyant de petites subventions.

81. À Gaza, le FNUAP a aidé plus de 150 jeunes à nouer des partenariats et à engager un dialogue avec 460 membres de la collectivité afin de mieux faire connaître la résolution [2250 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité sur la jeunesse et la paix et la sécurité. Au total, le FNUAP a mis en œuvre des programmes d'autonomisation dont ont bénéficié 14 100 jeunes.

82. L'UNICEF et ses partenaires ont assuré des interventions structurées de protection de l'enfance au profit de 7 000 enfants (dont 3 700 filles). Parmi ces enfants, plus de 1 300 ont bénéficié d'une prise en charge individuelle.

83. L'UNICEF a aidé les acteurs du sous-groupe « Protection de l'enfance » à prendre en charge plus de 2 100 enfants blessés pendant les manifestations.

84. L'UNICEF a aidé une ONG locale à former des conseillers d'orientation dans les écoles de l'UNRWA afin qu'ils sensibilisent les élèves aux droits reconnus par la loi des enfants arrêtés ou détenus. L'UNICEF a assuré des services de protection et de prévention au profit de 2 000 des enfants les plus à risque, notamment en leur apportant un soutien psychosocial individuellement et en groupes.

85. L'ONUDC et l'UNRWA ont dispensé une formation des formateurs en vue de promouvoir le sport comme moyen de prévenir la criminalité, la violence et la consommation de drogues et de renforcer la résilience des jeunes à risque pour qu'ils acquièrent davantage de compétences pratiques. En novembre 2018, 26 moniteurs de camps de vacances et 60 moniteurs d'éducation sportive avaient été formés. L'ONUDC a dispensé une formation sur la prévention de la criminalité par le sport à 30 conseillers d'orientation et moniteurs d'éducation physique de l'UNRWA.

86. L'UNRWA a fourni des services d'appui psychosocial à 243 victimes (45 hommes et garçons et 198 femmes et filles) de la violence fondée sur le genre et de la maltraitance d'enfants et à 351 autres personnes âgées (257 hommes et 94 femmes) victimes de négligence en Cisjordanie. Parmi ces personnes âgées, 33 personnes ont bénéficié d'une assistance en interne et 24 autres ont été orientées vers des services juridiques, des foyers, des services de santé spécialisés ou des services sociaux externes. De plus, 46 cas d'urgence ont bénéficié d'une assistance immédiate et 1 402 personnes ont bénéficié de services d'appui psychosocial en groupes.

87. À Gaza, l'UNRWA a fourni des services de santé mentale et un accompagnement psychosocial aux adultes et aux enfants vulnérables dans le cadre de ses programmes d'éducation et de santé. En outre, une assistance psychosociale a été fournie à 1 475 adultes victimes de violence fondée sur le genre (1 214 individuellement et 261 en

groupes). Parmi ces cas, 906 ont été orientés vers des conseillers juridiques qui leur ont donné des instructions sur des questions liées aux droits des femmes, à la séparation, au divorce, à la garde des enfants et aux biens personnels. Des séances d'information animées par des conseillers juridiques ont été organisées à l'intention de 2 733 autres bénéficiaires, tandis que des activités de sensibilisation et de prévention dans les collectivités concernant la violence fondée sur le genre, la violence domestique, l'abandon affectif et les atteintes sexuelles ont été organisées à l'intention de 2 272 autres réfugiés de Palestine. Le programme des jeunes dirigeantes a permis à 173 femmes titulaires d'un diplôme universitaire de bénéficier d'une formation aux fonctions de direction, axée sur la préparation à la vie active et à l'épanouissement de la personne. Au total, 160 diplômées du programme des jeunes dirigeantes ont fait un stage de cinq mois dans différentes organisations et entreprises de Gaza.

Environnement, logement et développement urbain

88. ONU-Habitat a apporté son concours à des projets d'aménagement du territoire dans trois municipalités marginalisées de Gaza, dont plus de 15 000 habitants ont bénéficié.

89. ONU-Habitat et ONU-Femmes ont inauguré des espaces publics sûrs et ouverts à tous dans deux municipalités de Gaza, qui ont été aménagés en utilisant les technologies pour que les femmes et les jeunes puissent participer à la conception des espaces publics. Plus de 130 000 membres de la collectivité bénéficient de ces deux espaces publics.

90. ONU-Habitat a apporté son concours à l'aménagement du territoire en collaborant avec plus de 20 partenaires de réalisation locaux, ciblant plus de 1,5 million de Palestiniens répartis dans plus de 200 collectivités de la Cisjordanie.

91. Grâce à l'appui du PNUD, 200 familles vulnérables de Jérusalem-Est ont un meilleur accès à un logement adéquat et sûr, à un coût abordable.

92. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) a appuyé l'installation de systèmes solaires sur les toits de 188 foyers vulnérables de Gaza, leur donnant ainsi accès à une source d'électricité propre et durable.

B. Aide d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies

93. Depuis le 30 mars 2018, le nombre de blessés parmi les Palestiniens de Gaza a sensiblement augmenté en raison des manifestations de la « Grande Marche du retour » et, dans une moindre mesure, d'autres incidents. Face à cette crise, les organismes humanitaires ont privilégié trois domaines d'intervention, à savoir : les soins de santé d'urgence, le suivi de la protection et la santé mentale et le soutien psychosocial.

94. Depuis février 2019, plus de 2 200 familles (environ 12 300 personnes) dont les logements ont été détruits lors de l'intensification des hostilités en 2014 sont toujours déplacées à Gaza, faute de moyens financiers et d'accès à des matériaux de construction de base. Près de 1 600 familles déplacées ont un besoin urgent d'assistance pécuniaire pour obtenir un logement adapté et nombre d'entre elles, qui sont parmi les plus pauvres, risquent systématiquement d'être expulsées de chez elles car elles ne peuvent payer leur loyer.

95. Le Service de la lutte antimines de l'ONU a procédé à 78 estimations des risques portant sur 674 062 mètres carrés de terres et 52 kilomètres de routes, à la suite desquelles des projets de relèvement d'une valeur de 70 millions de dollars ont pu être mis en œuvre, notamment la reconstruction et la réfection des routes, des systèmes d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, des installations sportives et des écoles.

Aide d'urgence à l'agriculture

96. La FAO a remis en état sept puits d'eau souterraine pour améliorer l'efficacité du pompage et la gestion de l'extraction. L'eau fournie par ces puits est actuellement administrée par trois comités d'usagers, créés et facilités par la FAO. Celle-ci a également contribué à la création de 10 comités d'usagers chargés de gérer la consommation d'eau dans la vallée du Jourdain. Plus de 3 800 personnes (810 ménages) ont bénéficié de 61 kilomètres de systèmes d'irrigation qui ont été rénovés afin de limiter les fuites.

97. À Gaza, la FAO a distribué des traitements antimites à 278 apiculteurs pour protéger 15 000 ruches de la varroase.

Aide alimentaire d'urgence

98. L'UNICEF a examiné plus de 18 700 enfants dénutris de moins de 5 ans à Gaza, et constaté que 237 d'entre eux souffraient de malnutrition aiguë sévère et 2 700 de malnutrition aiguë modérée. Tous les enfants souffrant de malnutrition ont été orientés vers des services de traitement.

99. L'UNRWA a distribué des colis alimentaires d'urgence à 955 120 personnes, ce qui représente une nette augmentation par rapport aux 80 000 personnes qui ont bénéficié d'une aide alimentaire en 2000.

100. En 2018, l'UNRWA et le PAM ont distribué une aide alimentaire en nature à plus de 37 000 éleveurs bédouins. Par ailleurs, 7 843 familles de réfugiés en situation d'insécurité alimentaire (45 887 personnes) résidant à l'extérieur des 19 camps de réfugiés de Cisjordanie ont reçu des bons d'alimentation électroniques.

101. En Cisjordanie, l'UNRWA a entièrement réévalué sa charge de travail liée à l'aide d'urgence à l'extérieur des camps, ce qui lui a permis de recenser des familles de réfugiés vivant sous le seuil d'extrême pauvreté. Au premier trimestre de 2019, 3 620 familles de réfugiés ont bénéficié d'une assistance pécuniaire d'urgence.

102. À Gaza, 208 000 Palestiniens (autres que des réfugiés) en situation d'insécurité alimentaire ont bénéficié du programme de transferts monétaires et de bons du PAM et 35 000 ont reçu des colis alimentaires.

103. En Cisjordanie, 74 000 Palestiniens (autres que des réfugiés) en situation d'insécurité alimentaire ont bénéficié du programme de transferts monétaires et de bons du PAM et 37 000 ont reçu des colis alimentaires.

Aide d'urgence à l'éducation

104. L'UNICEF a aidé 5 000 élèves et enseignants de Cisjordanie, dont la circulation est entravée par les postes de contrôle et la fermeture de routes, à accéder plus facilement aux écoles et leur a fourni un soutien psychosocial pour atténuer les effets des violences liées au conflit.

105. L'UNICEF a distribué plus de 14 000 fournitures scolaires d'urgence à des élèves vulnérables de Gaza et a facilité la livraison de carburant d'urgence afin de faire fonctionner les groupes électrogènes dans les écoles et les centres de détention de Gaza pour le bon déroulement des examens de l'enseignement secondaire général.

106. À Gaza, le Service de la lutte antimines a sensibilisé 3 549 personnes (dont 2 542 enfants) aux risques des restes explosifs de guerre et dispensé à la population locale une formation à la résilience axée sur l'autonomisation des femmes, à laquelle ont participé 8 305 personnes, dont 7 084 femmes. En 2018, les restes explosifs de guerre ont fait neuf victimes, dont quatre enfants. Le Service a aidé à répondre aux besoins de neutralisation des explosifs et munitions de toutes les écoles de Gaza affiliées à l'ONU.

Aide sanitaire d'urgence

107. Le FNUAP a contribué au renforcement du système de soins de santé pour qu'il puisse répondre aux besoins en matière de santé sexuelle et procréative et il a assuré la formation de 50 prestataires de soins de santé. À Gaza, il a distribué 60 trousseaux pour faire en sorte que les accouchements d'urgence se déroulent sans risque et il a formé 75 professionnels de la santé au Dispositif minimum d'urgence en santé reproductive dans les situations humanitaires.

108. L'UNICEF a participé à la mise à disposition de fournitures essentielles de soins de santé d'urgence pour veiller à ce que les femmes dont la grossesse présente des risques importants, les femmes allaitantes et les nouveau-nés et les jeunes enfants aient accès à des services de santé et de nutrition vitaux à Gaza.

109. L'UNICEF a amélioré les services postnatals de visites à domicile dont bénéficiaient plus de 6 600 nouveau-nés et leurs mères, ce qui a permis de réduire de 75 % les complications et le nombre de patients envoyés dans des hôpitaux.

110. En 2018, les conseillers scolaires de l'UNRWA ont fourni un accompagnement individuel à 9 350 enfants à risque (5 230 garçons et 4 120 filles) et des séances collectives à 10 808 enfants scolarisés à Gaza (5 061 garçons et 5 747 filles). En outre, les conseillers des centres de santé de l'UNRWA ont offert un accompagnement psychosocial et des services de protection à 5 915 personnes (952 hommes et 4 963 femmes), essentiellement sous forme de consultations individuelles ou collectives (2 835 ont bénéficié d'un accompagnement individuel et 3 080 de séances collectives). Sur ces 5 915 personnes, 906 ont été orientées vers une aide juridictionnelle.

111. En Cisjordanie, grâce à son programme sanitaire d'urgence, l'UNRWA a permis d'assurer le fonctionnement de six dispensaires mobiles dans 50 localités qui avaient du mal à accéder aux services de santé. Ces dispensaires ont desservi 130 351 habitants en tout et assuré 78 762 consultations médicales au cours de la période considérée.

112. L'UNRWA a fourni des services de santé mentale et un accompagnement psychosocial à 46 communautés de Bédouins et d'éleveurs de Cisjordanie, y compris dans la périphérie de Jérusalem-Est.

113. L'OMS a donné des fournitures médicales et des médicaments essentiels afin de remédier aux graves pénuries dans le secteur de la santé, en particulier à Gaza.

114. L'OMS a aidé le Ministère de la santé et ses partenaires à instaurer et à renforcer un dispositif de gestion des traumatismes à Gaza. Elle a fourni du matériel et un appui

technique aux postes de traumatologie près de la barrière de Gaza, qui assurent le triage et les premiers traitements vitaux pour alléger la pression exercée sur les services hospitaliers. Afin d'aider les services de santé à prendre en charge le grand nombre de victimes présentant des lésions aux bras et aux jambes, l'OMS a travaillé avec des partenaires pour développer les services de reconstruction de membres et de réadaptation des patients. Elle a aidé à équiper les hôpitaux de sources d'énergie alternative, y compris d'énergie solaire.

Aide d'urgence au logement

115. Dans le cadre du Mécanisme pour la reconstruction de Gaza, l'UNOPS a participé à l'importation de matériel de reconstruction à Gaza. En 2018, quelque 326 600 tonnes de ciment ont été importées et ont permis de construire des logements pour 7 848 familles gazaouites ou de préparer la reconstruction de leur logement. Il a été fait appel à des fournisseurs locaux, ce qui a contribué à stimuler l'économie locale.

116. L'UNOPS a achevé la première phase de reconstruction des habitations détruites à Gaza, dont ont bénéficié 155 familles, et la deuxième phase concernera 566 autres familles.

117. Entre la fin des hostilités de 2014 et le mois de février 2019, grâce à l'appui de l'UNRWA, plus de 85 326 familles avaient achevé les travaux de remise en état de leur logement et plus de 4 163 familles avaient achevé ou étaient en train d'achever la reconstruction de leur maison détruite.

118. L'UNRWA a aidé financièrement 58 familles de réfugiés de Palestine (soit 303 personnes) dont le logement avait été démoli par les autorités israéliennes. Au total, 484 familles de réfugiés de Palestine (soit 653 personnes) ont bénéficié d'une assistance pécuniaire et ont été orientées en fonction des besoins humanitaires résultant des dommages matériels et des traumatismes émotionnels causés par les fouilles et les arrestations effectuées par les forces de sécurité israéliennes dans les camps de réfugiés.

119. Le PNUD a contribué à la remise en état de 55 habitations partiellement endommagées à Rafah et reconstruit 203 logements entièrement détruits.

Aide d'urgence à la création de revenus

120. Durant la période considérée, l'UNRWA a employé 13 776 membres du personnel sur secteur pour gérer et exécuter ses opérations dans tout Gaza.

121. En 2018, l'UNRWA a facilité l'emploi à court terme de 10 139 personnes. Le nombre total d'emplois créés a représenté l'équivalent de 690 000 jours ouvrables et permis d'injecter collectivement quelque 8 millions de dollars dans l'économie locale de Gaza. En outre, l'UNRWA a dépensé 60,9 millions de dollars en 2018 pour des projets de construction et des initiatives de réfection et de reconstruction des logements par les familles elles-mêmes, ce qui a permis de créer l'équivalent de 3 125 emplois à temps plein. L'atelier de broderie de Soulafa a permis à 306 femmes supplémentaires d'avoir des activités rémunératrices.

122. En 2018, l'UNRWA a fourni une aide d'urgence à 5 913 ménages (soit 32 944 personnes) de 19 camps de réfugiés en Cisjordanie en leur permettant de travailler contre rémunération. D'août à décembre 2018, 7 338 personnes en situation d'extrême pauvreté ont reçu une assistance pécuniaire d'urgence.

123. Le PNUD a fourni un appui financier à court terme de 11 millions de dollars pour répondre aux besoins urgents de la population de Gaza.

Aide d'urgence en matière d'eau et d'assainissement

124. En 2018, l'UNICEF a contribué à améliorer l'accès à des services d'assainissement, des réseaux d'eaux usées et des systèmes de prévention des inondations durables et adaptés aux besoins, dont ont bénéficié 28 000 personnes. À Gaza, en collaboration avec la Régie palestinienne des eaux, il a achevé la construction d'un bassin de retenue et d'une canalisation de trop-plein à Rafah, ce qui a considérablement réduit le risque annuel d'inondation encouru par 20 000 personnes. Pour aider les familles à réduire la propagation de maladies d'origine hydrique, il a fourni des trousseaux d'hygiène familiale à 15 900 familles vulnérables.

125. L'UNRWA a continué d'appuyer le fonctionnement des puits, des usines de dessalement, des services de traitement des eaux usées et de gestion des déchets de Gaza, en fournissant 3,1 millions de litres de carburant à 9 de ses installations et à 169 installations annexes.

126. En 2018, l'UNRWA a fourni des services de gestion des déchets solides dans 8 camps de réfugiés de Palestine de Gaza, où vivent environ 560 000 réfugiés, et dans 19 camps de Cisjordanie, où vivent quelque 256 000 personnes.

C. Appui du système des Nations Unies aux institutions palestiniennes

127. La FAO et l'OIT ont dispensé une session de formation des formateurs à 23 participants de la nouvelle Agence des coopératives, du Ministère de l'agriculture, des unions de coopératives et d'autres groupes fournissant des services à ces dernières, pour former 40 coopératives agricoles et coopératives de femmes en Cisjordanie.

128. Le HCDH a fourni une assistance technique au Gouvernement palestinien pour l'établissement des rapports des États parties aux organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et dans le cadre du dialogue constructif avec ces derniers. Il a participé en outre au renforcement des institutions palestiniennes, en particulier en aidant à mettre en place son mécanisme national de prévention au titre du Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

129. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a fourni au Bureau central palestinien de statistique et à l'Institut palestinien de recherche sur la politique économique des services consultatifs portant sur la modélisation économétrique de l'économie palestinienne afin d'analyser d'autres possibilités d'action et de prévoir les principales variables socioéconomiques.

130. Le FNUAP a aidé le Ministère de la santé à élaborer une stratégie nationale de santé sexuelle et procréative pour la période 2018-2022 et à renforcer le système d'orientation des victimes de violences fondées sur le genre. Il a également aidé le Ministère à élaborer une campagne de sensibilisation ainsi qu'un plan d'action sur la prise en charge clinique des victimes de viol, qui ont été suivis du renforcement des capacités de 78 experts sanitaires et psychosociaux du Ministère.

131. ONU-Habitat a appuyé les municipalités sur le plan de la planification participative en élaborant un manuel sur l'aménagement du territoire à Gaza.

132. À la suite du projet pilote relatif aux services de développement du jeune enfant appuyé par l'UNICEF, 3,8 % des familles de jeunes enfants souffrant de retards de développement et de handicaps ont bénéficié d'un soutien dans des établissements de trois districts de Cisjordanie et dans cinq établissements de Gaza.

133. L'UNICEF a appuyé l'adoption d'approches davantage axées sur l'apprenant et l'apprentissage des compétences pratiques dans les écoles, par l'intermédiaire d'un programme suivi par 540 enseignants, 105 superviseurs et 100 directeurs de 100 écoles du territoire palestinien occupé.

134. L'UNICEF a appuyé la généralisation de l'enseignement dans les situations d'urgence en améliorant la gestion des informations relatives aux incidents ayant des répercussions sur l'enseignement et en parachevant le premier plan d'urgence national pour le secteur de l'éducation.

135. L'ONUDC a appuyé le laboratoire de criminalistique de la police civile palestinienne et aidé les experts médico-légaux à obtenir des diplômes de spécialisation en criminalistique de niveau supérieur à l'Université de Jordanie. En 2018, un médecin a achevé ses études et cinq ont reçu une formation sur la violence sexuelle et fondée sur le genre.

136. L'UNOPS a fourni une assistance technique au Conseil supérieur de la magistrature en vue de la création d'une nouvelle direction générale de la gestion des installations, afin de renforcer les capacités du Conseil en matière de développement et d'entretien de ses installations.

137. L'UNOPS a apporté une aide au ministère public, en rénovant, meublant et équipant des salles destinées aux femmes et aux enfants dans sept parquets de Cisjordanie.

138. L'UNOPS a aidé les forces de sécurité de l'Autorité palestinienne en équipant leurs services de maintenance et en les rendant ainsi plus aptes à assurer l'entretien périodique et complet, y compris d'urgence, de leur parc de véhicules.

D. Développement du secteur privé

139. Au cours de la période considérée, l'Office a accordé 2 687 prêts à des réfugiés de Palestine à Gaza, soit une baisse de 35,6 % par rapport à 2018. Ces prêts ont été évalués à 3,36 millions de dollars, soit une baisse de 53,4 % par rapport à l'année précédente. En Cisjordanie, 9 784 prêts ont été accordés au cours de la période considérée pour un montant total de 13,86 millions de dollars, dont 2 410 à des réfugiés de Palestine, soit 3,20 millions de dollars. Sur le total des crédits, 42 % ont été attribués à des femmes et 40 % à des jeunes de 18 à 30 ans.

140. Le PNUD a fini de rénover et de consolider le complexe industriel de Gaza, projet auquel ont participé 2 000 ouvriers, dont 30 femmes.

E. Coordination de l'aide fournie par les organismes des Nations Unies

141. Sous les auspices du Coordonnateur spécial adjoint pour le processus de paix au Moyen-Orient, Coordonnateur résident et Coordonnateur des Nations Unies pour les activités humanitaires dans le territoire palestinien occupé, la collaboration et la coordination entre les nombreux donateurs et les instances des Nations Unies se sont

renforcées durant la période considérée. L'équipe de pays pour l'action humanitaire s'est réunie régulièrement pour décider des mesures à prendre en matière de sensibilisation et d'intervention. L'équipe de pays des Nations Unies a continué de coordonner sa programmation du développement, en tenant compte des priorités énoncées dans le Plan de développement de la Palestine pour 2017-2022.

IV. Réaction des donateurs face à la crise

Appui budgétaire et financier

142. En 2018, le déficit budgétaire global (avant financements) de l'Autorité palestinienne est passé à 12 % du PIB. Pour le financer, l'Autorité a compté sur l'appui des donateurs et les financements de banques nationales. Sur l'année, les donateurs lui ont fourni environ 515 millions de dollars au titre de l'appui budgétaire et 158 millions de dollars au titre du financement du développement.

143. Au cours de l'année, l'appui des donateurs au territoire palestinien occupé a fortement diminué en raison de la décision des États-Unis d'Amérique de ne plus appuyer l'UNRWA et de réaffecter à d'autres projets une part importante du budget-programme de l'Agence des États-Unis pour le développement international.

Coordination des donateurs

144. La structure locale de coordination de l'assistance réformée, qui a été mise en place pendant la période précédente, est restée le cadre principal dans lequel le Gouvernement palestinien a coordonné les interventions en matière de développement financées par les donateurs dans 15 secteurs.

145. Au cours de la période considérée, le Comité spécial de liaison a tenu une réunion ordinaire, le 27 septembre 2018 à New York, qui a permis d'aboutir à un accord sur un ensemble de mesures humanitaires et économiques urgentes pour Gaza, notamment des projets visant à atténuer la crise énergétique, à fournir des soins de santé d'urgence, à appuyer les installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène et à améliorer la situation économique. Le coût total des projets s'élevait à 210 millions de dollars sur une période de six mois, dont près de 113 millions ont été reçus. Les fonds obtenus à ce jour ont permis à l'UNOPS d'acheter et de livrer du carburant à la centrale électrique de Gaza, ce qui a fait passer l'approvisionnement en électricité d'environ 4 à 5 heures par jour à 12 à 15 heures par jour. Ils ont également permis la livraison de médicaments essentiels et la réalisation de milliers d'interventions chirurgicales d'urgence. Les fonds mobilisés à ce jour ont permis de créer des milliers d'emplois temporaires dans les secteurs public et privé de Gaza. En outre, l'ONU a renforcé sa présence sur le terrain à Gaza pour faciliter la bonne exécution des projets, en coordination avec l'Autorité palestinienne et les parties prenantes internationales, grâce à la création d'un groupe de la gestion des projets.

V. Besoins non satisfaits

146. Au titre du Plan d'aide humanitaire de 2019 pour le territoire palestinien occupé, il faudrait un montant de 350 millions de dollars pour financer l'assistance et la protection de 1,4 million de Palestiniens vulnérables qui ont le plus besoin d'aide et de protection humanitaires. Ce chiffre sensiblement inférieur à celui du Plan de 2018 s'explique par une tentative de satisfaire aux besoins les plus urgents alors que les financements n'ont jamais été aussi faibles : seuls 46 % des financements prévus au titre du plan de 2018 ont été obtenus, soit nettement moins que la moyenne mondiale, d'environ 60 % de tous les plans d'aide humanitaire dans le monde. Cet écart s'explique par une tendance des organismes humanitaires à réduire les financements dans l'ensemble du territoire palestinien occupé.

147. En 2018, l'Office a fait face aux difficultés financières les plus graves de son histoire. Après que les États-Unis ont annoncé, en janvier 2018, qu'ils ne verseraient pas leur contribution en 2018, le déficit prévu dans le programme était de 446 millions de dollars. Ce déficit a nui aux opérations d'urgence de l'UNRWA dans l'ensemble du territoire palestinien occupé et l'a contraint à prendre des mesures d'atténuation et à modifier certaines de ses interventions d'urgence. Pour éviter toute interruption dans la fourniture d'une aide humanitaire indispensable, il a fallu limiter ou suspendre d'autres interventions au second semestre, notamment à Gaza, les programmes communautaires de santé mentale et de création d'emplois, ainsi que les allocations-logement destinées aux familles sans-abri depuis les hostilités de 2014 et, en Cisjordanie, le programme de travail contre rémunération et les programmes communautaires de santé mentale et de dispensaires mobiles. Les capacités de protection ont été réduites et adaptées pour tenir compte du budget limité. En janvier 2019, l'UNRWA a annoncé un budget annuel de 1,2 milliard de dollars pour financer les services de base et l'aide humanitaire dont bénéficient 5,4 millions de réfugiés de Palestine. Il s'agit du montant nécessaire pour maintenir les opérations de l'UNRWA au même niveau qu'en 2018.

VI. Difficultés

148. L'absence d'un processus politique visant à mettre fin à l'occupation et à concrétiser de manière viable la solution des deux États demeure le plus important obstacle au développement palestinien. L'extension persistante des implantations israéliennes, la poursuite des démolitions, le maintien des bouclages, des restrictions d'accès et de circulation et d'autres aspects de l'occupation militaire ont toujours de lourdes conséquences pour la vie des Palestiniens sur les plans humanitaire, social et politique et sur leur capacité d'exercer leurs droits fondamentaux. La violence et l'incitation à la violence continuent d'entretenir un climat de peur et de méfiance réciproque. La division politique entre la Cisjordanie et Gaza empêche de satisfaire aux besoins humanitaires et d'ouvrir à nouveau une perspective politique. La diminution du financement en faveur de l'État de Palestine et de l'ONU au cours de la période considérée constitue un autre obstacle à la fourniture de l'aide au développement et de l'aide humanitaire.

VII. Conclusions

149. Les organismes des Nations Unies ont dû mener leurs activités dans un contexte de plus en plus difficile au cours de la période considérée du fait des difficultés

exposées dans le présent rapport. L'Organisation des Nations Unies continuera d'œuvrer à l'instauration d'une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité applicables, et notamment aux résolutions [242 \(1967\)](#), [338 \(1973\)](#), [1397 \(2002\)](#), [1515 \(2003\)](#), [1850 \(2008\)](#), [1860 \(2009\)](#) et [2334 \(2016\)](#), et aussi pour mettre fin à une occupation qui a débuté en 1967 et permettre la création d'un État de Palestine d'un seul tenant, souverain, démocratique et viable, coexistant avec Israël dans la paix et la sécurité. Les aspirations légitimes des deux peuples ne pourront être satisfaites que lorsque se sera concrétisé le projet de deux États vivant côte à côte dans la paix, la sécurité et la reconnaissance mutuelle, avec Jérusalem comme capitale d'Israël et de la Palestine, et que toutes les questions relatives au statut final auront été réglées définitivement à l'issue de négociations.
